



LIGUE Triplette printemps 2025 Système Baker Echandens - Vidy

REGLEMENT

Le Miami bowling club organise sous le contrôle de l'AVB la ligue triplette de printemps, cette ligue est réservée aux joueurs (ses) possédant une licence AVB pour la saison 2024 / 2025 en priorité, **mais pourrait être ouverte aux non licenciés.**

Elle débutera le mardi 18 mars 2025 à Echandens et Vidy en alternance. Elle se déroulera en triplette à 19 H 20. (Boules d'essais) 8 triplettes qui s'affronteront en système **Baker**.

Le format Baker System met l'accent sur l'effort d'équipe plutôt que sur les réalisations individuelles des membres de l'équipe.

Dans le format Baker-System, les membres de chaque équipe, jouent successivement et dans l'ordre prédéterminé un frame entier, de manière à jouer une partie complète,

Joueur 1	Frames 1 – 4 – 7 – 10 – 11 - 12
Joueur 2	Frames 2 – 5 – 8
Joueur 3	Frames 3 – 6 – 9

Aucune moyenne officielle ne pourra être calculée avec ce système Baker.

Inscription jusqu'au 15 février 2025.

Dates :	18 mars	1er match	Vidy
	25 mars	2 ^{ème} match	Echandens
	1er avril	3 ^{ème} match	Vidy
	8 avril	4 ^{ème} match	Echandens
Vacances scolaires	12 au 27.04		
	29 avril	5 ^{ème} match	Vidy
	06 mai	6 ^{ème} match	Echandens
	13 mai	7 ^{ème} match	Vidy

Le nombre d'inscription est de 8, mais discutable.

Les triplettes seront prises en compte dans l'ordre d'inscription. Le calendrier sera adapté si le nombre n'est pas atteint.

DEROULEMENT DES JEUX

Chaque triplette rencontre chacune des autres triplettes dans un match de 10 parties par soir = 120 minutes de jeu = 19h20 à 21h45.

La bonification est de 4 points par partie gagnée et 20 points pour le total des 10 parties. Ces points sont divisés par deux en cas d'égalité.

Sera déclaré vainqueur la triplète qui aura cumulé le plus de points au terme de la ligue, en cas d'égalité la confrontation directe sera déterminante, en cas de nouvelle égalité le nombre de quilles abattues handicaps compris sera déterminant, en cas de nouvelle égalité la différence de quilles entre le meilleur et le moins bon match, etc.

HANDICAPS

Aucun.

RESULTATS

Toutes contestations sur les résultats après un match doivent être formulées à l'organisation au plus tard le soir même.

ABSENCES

S'il manque un joueur (se) au début de la partie le match est perdu par forfait, s'il le joueur (se) arrive sur les pistes alors que la partie est commencée la triplète pourra débiter dès la partie suivante.

REMPACANTS

Maximum 2 remplaçants par triplète, les 2 remplaçants peuvent remplacer dans la triplète le même soir, les remplaçants sont libres de remplacer dans n'importe quelle triplète. Il n'est pas possible de faire des remplacements durant la durée les 10 parties du soir, sauf cas de force majeure.

REGLEMENT

Le règlement Swiss Bowling est en vigueur, en ce qui concerne la fumée, l'alcool, le vapotage, etc.

PROTETS

Ils doivent être déposés par la triplète par écrit 48 heures au plus tard après le match concerné avec un dépôt de CHF 50.- qui sera remboursé en cas de gain de cause. Ces cas seront soumis au comité A. V. B. et si besoin à la commission de recours.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont à remettre à Christian Bergès au plus tard pour le 15 février 2025.

E-mail : ch.berges@bluewin.ch ou 078 641 52 52

FINANCEMENT

La finance d'inscription est fixée à CHF 30.- par triplète.

La participation par soir et par triplète est de CHF 60.- parties comprises.

INDEMNITES

Basées sur 8 triplètes elles seront adaptées à la baisse ou à la hausse selon la participation.

Sera calculée en fonction des inscriptions définitives.

1 ^{er}	570.-
2 ^{ème}	450.-
3 ^{ème}	360.-
4 ^{ème}	300.-
5 ^{ème}	240.-
6 ^{ème}	120.-
7 ^{ème}	80.-
8 ^{ème}	60.-
<hr/> Total	<hr/> 2'180.-

Toutes dispositions non prévues par ce règlement seront débattues par les organisateurs sous contrôle de l'AVB.

Tous les résultats et les infos seront mis au fur et à mesure sur notre site internet :

www.bcmiami.ch

14.02.2025

